

Agréables à l'œil et favorables à la biodiversité, les haies sont des formations arbustives linéaires créées par l'homme pour clôturer une parcelle afin d'éviter la fuite du bétail ou pour marquer les limites d'une propriété. Elles ont également un rôle de coupe-vent, de lutte contre l'érosion des sols et de production de bois.

Les haies sont facteurs de mobilité pour la faune (vertébrés et invertébrés) et pour la flore, elles permettent aux espèces de se déplacer d'un territoire à l'autre par la création de corridors écologiques.

CRÉEZ DE VÉRITABLES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES !

Mixer les différentes espèces végétales (voire les strates par des hauteurs de végétaux différentes) renforce la vitalité des haies et favorise la venue d'une faune plus variée. Vous pouvez étager les floraisons avec des formes, des couleurs et des odeurs variées. Fleurie au printemps et productrice de baies en automne, la haie favorise la biodiversité.



De nombreuses espèces vivent dans le feuillage des arbustes (chenilles de papillons). Les insectes pollinisateurs (papillons, abeilles, etc.) profitent des floraisons étalées dans le temps des arbustes et des fleurs sauvages poussant à leurs pieds.



Les insectes auxiliaires, qui consomment les « ravageurs des cultures et potagers » y trouvent refuge comme les coccinelles, les chrysope, les syrphes, etc.

Les oiseaux (passereaux) y trouvent nourriture (baies et insectes) et refuge ou lieux de nidification.

Toute une petite faune se développe également au sol (campagnol, hérisson, belette, escargot).



Installer au cœur de la haie champêtre, divers arbustes à petits fruits rouges cultivés (framboisiers, cassissiers, groseilliers) ou sauvages (sureau, néflier, cornouiller mâle, églantier, aubépine...) apportent un **double bénéfice**

avec la récolte de fruits.

En fonction de la place disponible les haies d'arbustes sauvages peuvent être complétées par quelques fruitiers basses tiges tels que des pommiers, poiriers ou pruniers.

Des arbustes à feuilles persistantes et marcescents (qui gardent leur feuillage mort en hiver comme le charme ou le hêtre) peuvent aussi être intéressants à planter à certains endroits de la haie si on souhaite avoir une haie plus occultante.

CHOISISSEZ DES ESPÈCES LOCALES EN FONCTION DES SOLS !

Pour une meilleure intégration paysagère, une meilleure adaptation aux conditions locales de sol et de bonne résistance aux aléas climatiques et aux maladies, **les espèces végétales locales sont à prioriser.** De plus, **une grande variété végétale** apportera une faune plus diversifiée.



Privilégiez les espèces telles que le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), le Bourdaine (*Frangula alnus*), le Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*), le Nerprun purgatif (*Rhamnus catharticus*), le Prunellier (*Prunus spinosa*), l'Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*),

le Viorne obier (*Viburnum opulus*), le Troène d'Europe (*Ligustrum vulgare*), le Pommier sauvage (*Malus sylvestris*), le Charme (*Carpinus betulus*) ou le Hêtre (*Fagus sylvatica*).



Si vous avez plus de place, vous pouvez planter un Saule cendré (*Salix cinerea*), un Saule osier (*Salix viminalis*), un Eglantier (*Rosa canina*), un Noisetier (*Corylus avellana*), un Érable champêtre (*Acer campestre*), un Sureau noir (*Sambucus nigra*).

Sur terrains plus ou moins acides, on préférera le Houx (*Ilex aquifolium*), le Genêt à balai (*Cytisus scoparius*), l'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*) ou le Néflier d'Allemagne (*Mespilus germanica*).



Sur terrains plus ou moins calcaires, le Viorne lantane (*Viburnum lantana*), le Cornouiller mâle (*Cornus mas*), le Poirier sauvage (*Pyrus communis*) ou encore le Buis (*Buxus sempervirens*) feront parfaitement l'affaire !

PLANTATION

- De mi-novembre à fin février.
- 1 mètre entre chaque plant.
- Sur 2 lignes (plants en quinconce).
- Arbustes taillés à la plantation.

ENTRETIEN

- Paillage au pied lors de l'installation.
- Arrosage la première année en cas de sécheresse.
- Taille douce annuelle une fois la haie bien formée.

LE DÉTAIL EN PLUS

Privilégier les producteurs locaux, voire les plants certifiés régionaux (label végétal local).